

HIVERNANTS ET HABITANTS SUR LA RIVIÉRA FRANÇAISE

**Nice et Cannes jusqu'à l'arrivée du
chemin de fer**

Colin DYER

C'est le 10 avril 1863 que le premier train venu de Paris s'arrêtera à Cannes et que les voyageurs, après un trajet de 21 heures et 28 minutes en descendront.¹ Dix-huit mois plus tard le chemin de fer arrivera à Nice (en octobre 1864) et finalement à Menton en 1869. Ce phénomène allait "révolutionner" la vie sur la Riviera, et allait permettre le vaste et rapide développement jusqu'à la Première Guerre mondiale de ce qu'on allait appeler la Côte d'Azur.²

Déjà avant l'arrivée du chemin de fer, cependant, les hivernants venaient par centaines jusqu'à cette Côte. A Nice pendant l'hiver 1857-58 on avait compté 803 familles étrangères à la région, dont 43 % d'anglaises et 20 % de françaises.³ A Hyères pour ce même hiver on avait vu 388 familles d'hivernants dont 59 % de françaises et 19 % d'anglaises⁴, et à Menton en 1864-65 on comptait 410 familles, dont 43 % d'anglaises, 19 % d'allemandes et 17 % de françaises.⁵ L'importance de cette présence étrangère peut être davantage appréciée lorsque l'on se rappelle qu'à cette époque la population de Nice ne comptait que 48 273 habitants en 1861, Hyères 9 676 en 1859, et Menton 4904 en 1861.⁶

Tous ces étrangers et les habitants du pays comment se considéraient-ils au cours des années ; et quels étaient les rapports entre les étrangers eux-mêmes ? Est-ce qu'ils se rencontraient souvent, vivant dans la même ville ?

Les témoignages des étrangers sur le caractère des habitants varient, en fonction sans doute de l'expérience et du tempérament du témoin. Différentes personnes souligneront différents aspects de ce qu'elles rencontrent sur leur chemin. En 1796 le comte Bartolommeo Benincasa avait remarqué à Paris que "la qualité... la plus difficile à exercer avec succès, même pour le voyageur le plus neutre, est l'impartialité⁷" et à Pise huit ans plus tôt l'Anglais Peter Beckford s'était déclaré "très conscient du fait que ce n'est pas une tâche facile pour un étranger de juger le caractère, le génie, les coutumes et les manières d'un pays... Les voyageurs non seulement voient des choses sous des lumières différentes, mais les relatent dans des humeurs différentes ;... une réduction est à faire⁸." L'auteur des *Lettres d'une jeune femme* s'efforçait de ne pas tomber dans l'erreur. "Je n'ai eu jusqu'ici," écrit-elle à Cannes, en janvier 1865, "que peu de rapports avec les habitants du pays. Porter un jugement sur eux serait peut-être téméraire ; c'est m'exposer à faire comme cet Anglais qui, débarquant à Boulogne et étant servi à l'hôtel par une fille rousse, s'empressait d'écrire sur son carnet "qu'en France toutes les femmes étaient rousses". Et le plus joli de l'histoire, c'est que la fille en question était Allemande⁹."

De nombreux témoignages -à des époques différentes et par des nationalités différentes- semblent toutefois confirmer les diverses facettes du caractère des habitants de la

¹ Prudhomme-Lacroix (M.), *Contribution à l'histoire de Cannes : Cannes sous le Second Empire*, thèse de D.E.S., Aix-en-Provence, 1961, édité par l'Académie des Jeunes de Provence, p. 14.

² A Nice, par exemple, la colonie étrangère avait été de 7 900 personnes en 1861 : pendant l'hiver 1874-75 on y comptera quelque 25 000 (Robert Latouche, *Histoire de Nice*, Nice 1951, tome II, p.146).

³ *Latouche*, tome I pp 145-146.

⁴ "Récapitulation générale de la liste des étrangers présents à Hyères le 1er janvier 1861" publié par le journal *l'Avenir d'Hyères* (reproduite dans *Le Var au 19e siècle*, Centre départemental de Documentation pédagogique du Var, 1990, p.109).

⁵ Urbeits (Beffers), *Souvenir de Menton*, 1865, p. 13.

⁶ Sources : Isnard (R.), "Les Anglais à Nice" dans *Nice historique*, oct-déc. 1985, p.119 ; Boyer (Marc) "Hyères, station d'hivernants au 19e siècle" dans *Provence historique* t.12, 1962, p.156 ; Haug (C.James), *Leisure and Urbanism in Nineteenth Century Nice*, *The Regents Press of Kansas*, 1982, p.18.

⁷ Benincasa (Count Bartolommeo), *Journal d'un voyageur neutre...*, Londres, 1796, p.162.

⁸ Beckford (Peter), *Familiar letters from Italy*, Salisbury, 1805, vol I pp.1-2.

⁹ *Lettres d'une jeune femme*, Cannes, 1865, p.22.

Côte d'Azur avant les métamorphoses lentes mais sûres qu'allait créer l'arrivée du chemin de fer.

Les Niçois semblent influencés par leur climat. "Le climat les dispose à la paresse¹⁰" disait Smollett et, plus aimable, presque un siècle plus tard, Burnel déclarera : "Confiants dans leur climat et dans leurs autres avantages naturels, les habitants se laissent aller à ce douce far niente, que favorise un soleil splendide et la molle insouciance de leur nature méridionale". Les Niçois, disait Burnel, s'occupent "à jouer aux cartes ou à se reposer au soleil¹¹". Smollett avait estimé qu'ils aimaient "pâtir la faim, flâner sur les remparts, se vautrer au soleil ou jouer aux boules dans les rues du matin au soir¹²". Mais l'Écossais Smollett, sorti un instant de ses brumes nordiques, avait peut-être du mal à comprendre ce savoir-vivre de ses nouveaux voisins. "Le côté saillant du caractère niçois, c'est la paresse et l'insouciance," écrivit A. Mazon dans son *Nice en 1861*, et, continua-t-il "c'est à la douceur du climat qu'il faut attribuer uniquement le manque d'initiative, d'énergie et de constance dans les affaires qui les caractérise¹³". Il en était de même, dirait-on, à Cannes et ailleurs sur la Côte car dans les *Lettres d'une jeune femme* on lira : "Comme tous les habitants des contrées méridionales, ils (les Cannois) sont peu indolents peut-être ; mais cette indolence, loin d'être un défaut, serait plutôt un charme encore à mes yeux." Cette "indolence", cependant, n'avait pas que son charme : elle était bien utile. "On prétend qu'ils (les Cannois) ne veulent rien faire" écrivit cet épistolaire en décembre 1864, "Pour moi, je trouve qu'ils ont un peu raison, les hommes ne savent que gâter la nature. Avec leurs grandes routes, leurs boulevards, leurs chemins de fer... ils auront bientôt fait de notre planète la plus triste, la plus monotone, la plus prosaïque des planètes... La Croisette," concluait la jeune femme, "heureusement pour nous et pour elle, n'a rien à redouter de M. Haussmann¹⁴".

Les habitants de la Côte, cependant, possédaient bien d'autres qualités que le charme de leurs "douce far niente" et "indolence". Les deux Écossais, Smollett et Gardenstone, si loin de chez eux sur le plan culturel aussi bien que géographique, admirèrent certains aspects de la vie et du caractère de ces "méridionaux". "Les gens du peuple à Nice sont très paisibles et rangés," remarqua Smollett en octobre 1764. "Je n'ai pas entendu parler d'une seule querelle publique "[riot]" depuis que j'habite parmi eux ; de plus, les meurtres et les vols sont pratiquement inconnus. On peut se promener seul par le comté de Nice, à minuit, sans craindre de se faire insulter¹⁵." On peut sans doute se fier à ce témoignage, car Tobias Smollett était plutôt réticent dans ses louanges. Son compatriote Gardenstone était généralement plus généreux. "Les bons et nombreux services de mon banquier Francis Grenet, et d'autres hommes de ce pays," déclara-t-il à Hyères en novembre 1786, "me confirme dans cette opinion que je m'étais faite du caractère français en général : qu'ils ne sont pas seulement polis, mais réellement aimables et bienfaisants. Un certain Mons. Bouffie à Hyères est remarquable pour son aimable attention envers les étrangers, surtout envers les Britanniques... J'ai découvert que ses finances étaient plutôt insuffisantes, et je lui ai procuré quelques secours qui, je l'espère, ne fera que prospérer¹⁶". Un Anglais, J.B. Davis, séjourna à Nice en 1802 et en garda un excellent souvenir. "Les Niçois," écrivit-il, "sont en général

¹⁰ Smollett (Tobias), *Travels through France and Italy*, Oxford University Press, 1907, p.175 (Publiée d'abord en 1766).

¹¹ Burnel (A), *Etude sur Nice*, Nice, 1856, pp.90 et 88.

¹² Smollett, p.172.

¹³ Mazon (A.), *Nice en 1861, Guide de l'Etranger*, Paris et Nice, 1861, p.134.

¹⁴ *Lettres d'une jeune femme*, pp. 22-23 et 16-17.

¹⁵ Smollett, p.173.

¹⁶ Lord Gardenstone, *Travelling Memorandums made in a Tour upon The Continent of Europe in 1786, 1787 and 1788*, Edinburgh, 1791, vol. I, pp. 170-171.

doux, humains, paisibles et complaisants. Ils sont gais, vifs et agréables en société, en un mot leurs manières dans leur ensemble sont en rapport et en harmonie avec la douceur du climat¹⁷." Cinq ans plus tard Aubin-Louis Millin allait s'exprimer de la même façon en parlant des Hyèrois. "Les habitans [sic] d'Hyères," estima-t-il, "sont d'un naturel civil et affable ; leur ville doit une partie de ses agrémens... au séjour qu'y font des étrangers, ... et les habitans, qui ont l'intérêt et le désir de les attirer et de les retenir, savent, en vrais cosmopolites, se plier à leurs goûts ; ils s'assujettissent avec la même facilité aux fantaisies des malades, toujours capricieux ; en un mot, ils sont aussi doux que le climat sous lequel ils vivent." Millin vit les Niçois d'un même oeil, et confirme Smollett : "Les habitans de Nice ont des moeurs douces et paisibles ; les rixes et les querelles entre eux sont assez rares ; ils font paraître une gaieté vive, qu'ils doivent au climat sous lequel ils vivent¹⁸." A. Risso, dans son *Nouveau Guide des Etrangers à Nice* en 1844, allait dire que "le Niçois est doux, affable, humain, d'un caractère fier, mais respectueux ; il est doué d'une imagination vive et d'une conception facile," mais, ajoutera-t-il, "son caractère léger le rend peu propre à s'occuper long-tems [sic] du même objet¹⁹." Les Cannois n'auraient guère été différents. "Les habitants de ce pays," lit-on dans les *Lettres d'une jeune femme*, m'ont paru naturellement bons, honnêtes, affables et très hospitaliers. Ils sont d'un empressement touchant pour leurs hôtes d'hiver ; et on les voit sans cesse occupés à leur être agréables." La jeune femme crut bien d'ajouter : "Je les crois désintéressés²⁰." Certains, nous le verrons, ne l'étaient pas toujours. Mais si en effet cette civilité et affabilité furent motivées, en partie du moins, par un intérêt commercial, n'est-ce pas là, dans une certaine mesure, une motivation légitime, naturelle et socialement heureuse si l'on veut tout simplement, et honnêtement, gagner sa vie.

Ces habitants de la Côte avaient encore d'autres qualités positives. Après avoir traversé le Var en 1776 Giangiorgio Sulzer remarqua que les paysans parurent "en général de braves gens, patients et laborieux... Ils me semblèrent en outre modérés et contents de peu... Les postillons, porteurs et domestiques d'hôtel me parurent tous actifs, intelligents²¹." "Les Niçois," disait Mazon presque un siècle plus tard, "ont beaucoup d'intelligence, d'aptitude pour les arts, d'esprit naturel²²." Burnel se fit l'écho de ces sentiments. "ce n'est pas, à coup sûr, que l'intelligence leur manque. Bien au contraire. Le peuple de Nice est comme toute la famille italienne, plein de finesse et a le sentiment des arts au plus haut degré... Le caractère niçois est vif...[mais] malgré sa vivacité naturelle, le peuple niçois est généralement inoffensif et facile à vivre²³." Les Cannois, eux, possédaient "une vivacité d'imagination extraordinaire." Dans les *lettres d'une jeune femme* on lit une description dithyrambique de ces habitants : "Ils ont à un haut degré le sentiment du beau. Tu serais comme moi étonnée de les entendre parler de leurs flots bleus, ... de leur ciel d'azur. On sent là une poésie naturelle qui déborde, et l'esprit est souvent frappé par la richesse et le bonheur de leurs expressions... Ce peuple a vraiment quelque chose de franc et d'ouvert. Il doit être très spirituel, car l'intelligence éclate sur ces figures bistrées ; et il y a, au fond de ces yeux noirs et brillants, une finesse pareille à celle des Andaloux. On les dit très amoureux des plaisirs, et je le crois. J'aimerais bien assister à leurs

¹⁷ Davis (J.B.), *The Ancient and Modern History of Nice*, cité dans Isnard, p. 108.

¹⁸ Millin (Aubin-Louis), *Voyage dans les départemens du Midi de la France*, Imprimerie Impériale, Paris, 1807, pp. 450 et 568.

¹⁹ Risso (A.), *Nouveau Guide des Etrangers à Nice*, 2^e édition, Nice, 1844, p.31.

²⁰ *Lettres d'une jeune femme*, p.22.

²¹ Sulzer (Giangiorgio), *Viaggio de Milano a Nizza fatto negli anni 1775 e 1776*, Milano, 1819, p. 169.

²² Mazon, p.134.

²³ Burnel, pp. 90, 92 et 94.

fêtes et à voir de plus près cette belle race et ces gracieuses jeunes filles que je vois de ma fenêtre passer le dimanche rieuses, pimpantes...²⁴".

Toutes ces qualités de vie des habitants de la Côte, qu'allait-il en advenir devant cette invasion de plus en plus intensive et prolongée des étrangers ?

A la longue, elles allaient presque s'effondrer. Dans ce milieu social forgé depuis l'Antiquité homérique, "le bouleversement de l'ère touristique" écrira Paul Raybaut en 1979, "a provoqué des mutations extraordinaires. D'abord, en introduisant l'argent, la spéculation, la richesse facilement acquise ; ensuite, en créant des clivages sociaux plus forts ; ... enfin, en accélérant la croissance démographique²⁵."

Ce dernier phénomène se présentait déjà avant l'arrivée du chemin de fer ; les autres, cependant, s'étaient également manifestés dès le dix-huitième siècle, époque où commença en réalité ce début de la fin d'une façon de vivre essentiellement inchangée depuis des siècles.

"On distingue en ce moment," écrivit Albanis Beaumont à Nice en 1787, "la vieille ville et la ville neuve ; cette dernière est tirée au cordeau ; les maisons en sont bien bâties... La vieille ville est... plus peuplée, mais... les maisons sont mal bâties ; les étrangers ne s'y logent jamais²⁶." En mai 1835 Alexandre Dumas était à Nice, et nota cette même dichotomie dans la population. "Il y a deux villes à Nice," écrit-il, "l'antica Nizza, et la Nice new... La Nice italienne, adossée à ses collines avec ses maisons sculptées ou peintes, ses madones au coin des rues et sa population... qui parla, comme dit Dante, la langue -del bel paese là dove il si suona, -La Nice anglaise, ou le faubourg de marbre avec ses rues tirées au cordeau, ses maisons blanchies à la chaux, aux fenêtres et aux portes régulièrement percées, et sa population à ombrelles... qui dit : -Jès²⁷".

Les Anglais étaient présents, mais non pas omniprésents. Ils vivaient à part. Les Niçois les voyaient de loin. Il n'existait cependant pas qu'une distance géographique entre les deux sociétés : il y avait aussi "une opposition fondamentale entre ces Nordiques et les Méditerranéens, deux conceptions de la vie totalement opposées," et entre ces deux populations allait s'établir "un quiproquo historique qui mettrait longtemps à être dissipé²⁸."

Ce quiproquo toutefois n'empêcha pas les habitants - et d'autres- de comprendre que les hivernants avaient besoin de leurs services, et qu'ils les payeraient à des prix tout à fait acceptables. "Nous avons eu [à Nice] l'hiver passé," écrivit l'abbé Bonifassi dans son journal en avril 1826, "cent seize maisons occupées par des étrangers. Ils ont dépensé 600 000 livres dont nous avons bénéficié. Cette somme... représente 5 172 livres par ménage. En défalquant le loyer... cela représente une dépense de 26 livres par jour... Tous vont faire de menues emplettes, achètent des articles de mode et divers objets ; il leur faut de la lecture, des professeurs de langue et de musique." En 1827 la somme laissée par les hivernants montera à 1 200 000 livres, et à 1 500 000 l'année suivante. L'abbé Bonifassi fit la comparaison de cette nouvelle culture avec l'ancienne : "C'est pour nous," réfléchit-il, "un véritable revenu qui équivaut à une bonne année d'huile²⁹."

La disproportion des salaires commença à s'accuser. A cette époque-là une femme de ménage dans une maison anglaise à Nice pouvait recevoir 3f.80 pour cinq heures de service,

²⁴ *Lettres d'une jeune femme*, p. 23.

²⁵ Raybaut (Paul). *Les Sources régionales du pays de Nice*, Fayard, 1979, p. 398.

²⁶ Albanis Beaumont, *Voyage historique et pittoresque du comté de Nice*, Genève, 1787, p. 10.

²⁷ Dumas (Alexandre), *Une Année à Florence*, Editions Bourin, Paris, 1991, pp. 87-88.

²⁸ Isnard, p. 110.

²⁹ Cité dans Latouche, tome I, p. 116.

tandis qu'un bûcheron à Bollène dans l'arrière pays, non touchée par le phénomène de "la saison", ne reçut que 2F.60 pour quatorze heures de travail³⁰. On avait donc intérêt à se déplacer, surtout en hiver. Une migration de la population locale, sur le plan géographique aussi bien que professionnel, s'amorçait. "Combien de métiers au service de ces hivernants !" s'écriera Marc Boyer, "Cette petite bourgade d'Hyères possède en 1861, 6 professeurs de langues, 3 professeurs de musique et 3 de dessin, 2 loueurs de pianos et 9 de voitures, 3 photographes. Tous les corps de métier du bâtiment, de la décoration et de l'ameublement, ceux de l'habillement sont représentés par une multitude d'artisans, à la fois producteurs et marchands ; la prolifération d'un tel secteur à la fois "secondaire" et "tertiaire", voire "primaire-tertiaire"... est le gage que les dépenses des hivernants vivifient toute l'économie³¹".

Cet apport de richesses extérieures allait bien entendu faire monter les prix locaux, que tout le monde allait être obligé de payer. L'élévation du coût de la vie gênait, par exemple, les petits rentiers et bien d'autres dont les ressources n'avaient pas augmenté. Une comparaison des prix moyens pratiqués à Nice en 1860 et en 1870 montre combien leurs doléances étaient fondées. En dix ans les prix avaient presque doublé³² :

Denrées	1860	1870
Boeuf, 1 kilo	1, 10 Frs	2, 00 Frs
Filet de boeuf	3, 00 Frs	5, 00 Frs
Mouton	1, 00 à 1, 20 Frs	2, 00 Frs
Oeufs, une douzaine	0, 60 à 0, 75 Frs	0, 90 à 1, 50 Frs
Poulets, une paire	2, 00 à 2, 50 Frs	3, 00 Frs
Grive	0, 20 Frs	0, 40 Frs
Perdreau	1, 25 Frs	2, 50 Frs
Lièvre	5, 00 Frs	8, 00 à 10,00 Frs
Fruits divers, 1 kilo	0, 20 Frs	1, 50 Frs
TOTAL (prix les plus bas)	14, 25 Frs	25, 30 Frs

Un autre service -bien rentable celui-là- que les populations locales s'efforçaient de mettre à la disposition des hivernants fut celui des logements à louer. "At Nice," déclare un Guide londonien sur cette ville en 1859, "house and apartment-letting is a passion. From the richest to the poorest, all want to let³³".

Le 7 novembre 1862, au début de la nouvelle saison, le préfet des Alpes-Maritimes, Denis Gavini de Campile, écrit au ministre de l'Intérieur que Nice attendait tant de familles

³⁰ Compan (André), *Histoire de Nice et de son comté*, Editions Serre, 1989 (6e édition), p. 274, (source non-indiquée).

³¹ Boyer, pp. 150-151.

³² Latouche, tome II, p.91, (source non-indiquée).

³³ Piper, Spence and Stephenson, *A Few Words about Nice and its Neighbourhood*, London, 1859, p. 65 ; (cité dans Potron (Jean-Paul), *L'Image de Nice au travers des Guides de Voyage*, 1800-1900, D.E.A. Université de Nice, 1991, p. 34)). "A Nice, la location de maisons et d'appartements est une passion. Du plus riche au plus pauvre, chacun veut louer".

riches "que la location d'appartements, qui a déjà rapporté beaucoup l'an dernier, semble devoir se développer malgré la construction de plus de 200 grands bâtiments pendant l'année passée³⁴. A partir de 1860 un nombre croissant des hivernants les plus fidèles commençait à faire construire leur propre villa, ce qui donna toujours des revenus aux constructeurs mais enleva aux loueurs. Une autre conséquence de ce dernier phénomène fut que les environs de Nice, comme d'autres villes de la Côte qui se développaient de cette façon plutôt "sauvage", furent parsemés de villas, situées purement selon les désirs de leurs propriétaires. Etant donnée l'importance des ressources que leur apportaient ces riches et fidèles hivernants, il était souvent difficile pour les municipalités de s'opposer à leur choix.

Ces descriptions par les étrangers des habitants de la Côte indiquent déjà l'attitude de ceux-là envers ceux-ci. D'autres témoignages présentent plus explicitement - et parfois de façon réciproque - les rapports entre ces populations.

Les rapports entre les hivernants et les Niçois apportaient, nous propose Paulette Lèques dans sa thèse sur *La vie mondaine à Nice de 1860 à 1881*, "le plus souvent davantage d'acrimonie que de sympathie, et sans qu'il soit possible d'incriminer les uns plutôt que les autres "colonies", et il n'est pas étonnant que les Niçois les jugeaient comme des personnages "froids et arrogants, dans lesquels il voyaient ou bien un gibier que l'on peut tirer sans scrupule ou bien des fauteurs de vie chère³⁵". Les Anglais étaient conscients de cette attitude : "Notre nation est vue d'un mauvais oeil ["evil eye"] par les habitants de Nice," écrivait Smollett en septembre 1764, "et ceci est dû en partie aux préjugés religieux, et en partie à l'idée ridicule que nous sommes plus riches qu'eux." En fait, sous le régime sarde et avant 1848, nous renseigne Lèques, l'inhumation des non-catholiques devait se faire au milieu de la nuit, telle était l'intolérance de la population locale. Percy Fitz-Patrick n'était pas moins perspicace quant à cette attitude des Niçois. "Leur comportement envers les étrangers," remarqua-t-il en 1858, "est poli mais froid, et en général ils n'ont pas d'affinité ni de relations avec eux³⁶".

Alexandre Dumas témoigna aussi de cette réaction de la population locale. "Pour les habitants de Nice," écrivit-il, "tout voyageur est Anglais... Pendant que j'étais à l'hôtel d'York, une chaise de poste arriva. Un instant après l'aubergiste entra dans ma chambre. -qu'est-ce que vos nouveaux venus ? lui demandai-je. -Sono certi Inglesi, me répondit-il, ma non saprai dire si sono Francesi o Tedeschi.... Il est inutile d'ajouter que tout le monde paie en conséquence de ce que chacun est appelé milord³⁷." Dans les *Lettres d'une jeune femme* l'auteur raconte comment un soir elle se promenait sur la Croisette et, au coucher du soleil, elle remarqua que "notre escorte de jeunes gamins s'était grossie ; quelques femmes et plusieurs hommes du village s'étaient même joints à eux et nous regardaient avec une curiosité pleine de bonhomie... Le plus docte de la troupe leur apprenait que nous étions des Anglaises ; et qu'il le reconnaissait bien. Règle générale," continua la jeune femme en se faisant l'écho de Dumas, "dans les pays méridionaux, tous les étrangers sont, au préalable, invariablement tenus pour des Anglais, et tout Anglais est non moins invariablement un milord. Mais milord veut dire millionnaire. C'est le titre de noblesse qu'on respecte le plus. Je dois toutefois convenir,"

³⁴ Cité dans Haug, p. 31.

³⁵ Lèques (Paulette), *La vie mondaine à Nice de 1860 à 1881*, cercles et salons, thèse de D.E.S., Nice, 1967, pp. 80 et 83.

³⁶ Fitz Patrick (Percy), *A Guide to Nice*, Nice, 1858, p. 221.

³⁷ Dumas, p.88.

conclut-elle, "que les Russes commencent à être assez connus...par les populations du Midi, et que leurs roubles sont pour elles tout autant estimés que les guinées anglaises³⁸".

On appréciait souvent les roubles et les guinées, mais est-ce que tout le monde appréciait toujours tout autant ceux qui les apportaient ? A Cannes les gamins n'étaient pas toujours aussi aimables que ce soir-là en 1865. Quatre ans plus tard, *La Revue de Cannes* allait relater certains des incidents dont pouvaient être victimes des étrangers, telles ces promeneuses : "Au Cannet, plusieurs fois, des gamins de douze à quatorze ans insultèrent et cherchèrent à déchirer leurs vêtements, sautèrent à leur visage et tâchèrent d'arracher leurs montres et leurs boucles d'oreilles en criant qu'ils s'attaquaient à elles parce qu'elles étaient étrangères... Plusieurs femmes de la localité... les regardaient faire, paraissant enchantées et riaient aux éclats... Il est impossible d'expliquer autrement la rage de ces enfants que par les sentiments stupides de haine et de jalousie qu'ils entendent exprimer dans leurs familles contre les étrangers ;... Plusieurs étrangers m'ont exprimé leur indignation de ne pouvoir traverser non seulement les sentiers de la campagne, mais même la rue principale, sans être insultés et poursuivis à coups de pierres et, chose surprenante, on a vu des enfants, excités par des grandes personnes³⁹." Les points de vue des journalistes à ce sujet semblent toutefois partagés. A Nice en janvier 1866 on n'avait pas apprécié la générosité des étrangers. Le phénomène, cependant, n'était pas nouveau. "Hier, vers trois heures de l'après-midi sur la promenade des Anglais," lit-on dans le *Journal de Nice* du jeudi 4 janvier cette année-là, "une petite fille de 12 ans demandait avec persistance, l'aumône aux passants. Un agent de service intervint pour l'arrêter, mais il dut céder devant les cris... de la foule. Voilà plusieurs années que le même fait se reproduit et il est assez peu... logique, ce nous semble, que des étrangers se mettent en opposition flagrante avec la loi française, qui veut, à tout prix, l'extinction de la mendicité". Le même journal montre que parfois on ne voulait ni des étrangers ni de leur argent. Dans un "communiqué" on proclame : "Plusieurs cochers ont refusé de conduire les voyageurs à Cimiez par la vieille route ; cette prétention est contraire au règlement. Les étrangers sont priés d'envoyer au bureau central leurs réclamations à ce sujet... et une mise à pied sera prononcée contre les cochers récalcitrants."

L'on devine que ces incidents furent plutôt des exceptions à la règle générale des rapports entre ces deux populations (car autrement les étrangers ne seraient pas venus en si grand nombre), mais ils indiquent sans doute une situation latente qui risquait, à tout moment, de faire surface.

Les classes supérieures, comme on les appelait à l'époque, eurent des rapports sur un niveau différent. Les hivernants ont noué des liens beaucoup plus étroits avec l'aristocratie et la bourgeoisie locales. Niçois et hivernants se sont mêlés dans les cercles et dans les salons mondains qui, nous assure Paulette Lèques, étaient presque tous ouverts aux deux communautés. Pour se convaincre de cet aspect heureux de la grande société à Nice on n'a qu'à feuilleter les journaux de l'époque. Dans le *journal de Nice* du lundi 1er janvier 1866 on lit l'article suivant : "M. le préfet et Madame Gavini ont voulu terminer l'année qui finit aujourd'hui... par une fête où la société niçoise et le monde cosmopolite pussent se rencontrer et s'offrir les hommages et les voeux usités au renouvellement de chaque année... La fête était honorée de la présence de S.M. Le roi Louis de Bavière [sic] et de S.A.R. le duc de Parme, Infant d'Espagne. Dans cette foule d'illustrations de tous pays, de hauts fonctionnaires et d'officiers français, anglais, russes, italiens, américains au milieu des plus ravissantes toilettes nous avons encore remarqué : M. Le Roux, vice-président du Corps législatif, et Mme Le

³⁸ *Lettres d'une jeune femme*, p.51.

³⁹ Cité dans Prudhomme-Lacroix, p.20.

Roux, M. Skariatine, Chambellan de S.M. L'Empereur de Russie et Mme Skariatine, ... le baron Adolphe et la [sic] Mme la baronne de Rostchild [sic], M. de Bassompierre, le baron et la baronne Vigier, la comtesse d'Almeida, le général d'Auvarre, le duc de Rivoli, Sir J. Butler...".

Trois jours plus tard on allait lire dans ce même journal : "Le cercle Masséna [qui avait ouvert ces portes au début de l'année précédente] a offert un grand bal au monde cosmopolite et à la société niçoise."

Les bals et réceptions, publics et privés, offerts pour et par ce grand monde cosmopolite furent nombreux et fréquents, à la Préfecture, dans les beaux salons des grands hôtels, aux cercles, ou sur les frégates ancrées au large. Le 31 décembre 1864, par exemple, l'amiral Liésovsky avait donné sur la frégate Alexandre Nievsky un grand dîner aux officiers de la marine française, et quinze jours plus tard le contre-amiral de Dampierre d'Hornoy avait rendu ce dîner aux officiers russes sur le yacht impérial l'Aigle. Ce ne fut cependant pas que des fêtes qui rapprochaient ces hivernants et Niçois : toutes les occasions furent recherchées pour échanger des marques de sympathie et de courtoisie, que ce soit la mort d'une grande personnalité, ou même, le 21 janvier 1861, par exemple, pour célébrer le jour anniversaire de l'exécution de Louis XVI⁴⁰.

Il y avait bien entendu quelques exceptions à cette règle de bonne entente parmi les personnages importants. Lord Brougham en est un exemple -mais cet Anglais était reconnu comme excentrique dans son propre pays! "Tous ceux que se souviennent de l'histoire d'Angleterre durant ces quarante dernières années," lit-on dans *The Times* du 18 avril 1848⁴¹, considèrent Henry Brougham comme le personnage le plus excentrique de cette période riche en événements." Les rapports entre ce Lord et la municipalité de Cannes étaient en effet quelque peu tempétueux.

Tout cependant, avait bien commencé. Au début des séjours du Chancelier la municipalité n'avait pas hésité à recourir à ses bons offices, et, lors de démarches auprès des autorités supérieures, ne se fit pas faute d'obtenir son appui. En 1836 la ville avait besoin de la construction d'un port. Le 9 avril, le maire adressa une lettre -qui ne manquait point de politesse- à Lord Brougham : "J'ai l'honneur, Milord, de venir solliciter au nom des habitants de cette contrée, votre bienveillante protection et votre crédit auprès de gouvernement français, qui, convaincu par la force et la vérité de vos raisonnements, daignera enfin accorder l'accomplissement d'un projet dont l'impérieuse nécessité se fait journellement sentir ... Permettez, Milord, qu'à mon particulier j'ose vous assurer de toute la reconnaissance de nos concitoyens qui ne cesseront de bénir le jour qu'ils vous ont possédé dans le pays." Brougham recourut à Louis-Philippe (qu'il appelait "mon ami") et bientôt obtint gain de cause. Le 5 juin 1838 la population cannoise put assister à une grande fête où le Préfet jeta à la mer le premier bloc d'un môle qui allait s'allonger sur 150 mètres. Brougham lui-même n'était pas présent à cette fête, mais ne fut point oublié ; Stéphane Liégéard écrivit même un quatrain -tout explicite- à sa gloire :

"Honneur à Brougham l'orateur
D'Albion la plus belle gloire,
Du port il fut l'instigateur,
N'en perdons jamais la mémoire."

⁴⁰ Fricaro (E.), *Les Russes à Nice au siècle passé*, dans *Nice historique*, 1952, p.94.

⁴¹ Cité dans Stewart (Robert), *Henry Brougham, 1778-1868*, London, 1985, p.357.

Les années passaient, cependant, et les relations entre Cannes et Milord se détérioraient. En 1848 elles risquaient même de devenir violentes ! Le 9 décembre le Procureur de la République s'adressa au maire de Cannes : "Je suis informé par Lord Brougham," écrivit-il, "qu'un grand nombre d'habitants du Cannet menacent de se porter en masse dans une forêt [de la Croix des Gardes] lui appartenant... dans laquelle ils prétendent avoir des droits d'usage. On suppose que ce projet pourrait être mis à exécution avec violence... En conséquence, je vous prie de prendre les mesures nécessaires pour empêcher, le cas échéant, l'envahissement de la propriété de Lord Brougham ⁴²." C'était alors au tour du maire de prendre le Milord sous sa protection.

Le point culminant des rapports entre la population locale et cet Anglais hors de l'ordinaire avait sans doute été en février 1848, lorsque Brougham avait conçu l'idée assez fantasque de prendre place au sien de l'Assemblée nationale en tant que représentant de l'arrondissement de Grasse. Ces espoirs de Brougham -qui firent les délices des journaux britanniques -allaient être bientôt déçus. Crémieux, alors ministre de la Justice, lui fit courtoisement remarquer qu'il ne pouvait poursuivre son idée qu'à la condition d'abandonner ses titres et sa qualité de citoyen britannique pour embrasser la nationalité française. Brougham, à regret, délaissa son projet. Son amour pour la France et surtout pour Cannes ne changea pas cependant, et c'est là, le 7 mai 1868, qu'il mourut et que, à sa demande, il fut enterré dans le cimetière de la ville.

Sans le savoir peut-être, Lord Brougham et ses pareils étaient responsables d'un phénomène qui se manifestait sur cette Côte d'Azur, et cela depuis déjà un siècle. "Tout le monde paie," remarquait Dumas à Nice en 1835, "de ce que chacun est appelé milord⁴³". La cherté de la vie sur la Côte était en effet remarquable, et parfois, pendant la saison, il existait deux prix pour le même produit : l'un pour les étrangers, l'autre pour la population locale. "Le métier d'écorcher les Anglais," écrivit Mérimée à Viollet-le-Duc le 17 décembre 1862, "est meilleur que la culture du jasmin et des tubéreuses⁴⁴." A certains moments les habitants risquaient même de tuer la poule aux oeufs d'or. "Depuis quelques années," lira-t-on dans la *Revue de Cannes* du 21 novembre 1869, "certains propriétaires, méconnaissant leurs intérêts et se laissant aller à la tentation de gains exagérés, avaient porté les prix de location de leurs villas à des taux vraiment excessifs." Dans une lettre parue dans le même journal on supplie : "Que les étrangers soient traités avec douceur quand il s'agit d'établir les tarifs, de fixer les prix de locations, des denrées ⁴⁵".

Il n'y avait bien entendu pas que les propriétaires qui essayaient de profiter de ces riches et distants étrangers. "Les gens du peuple [à Nice] "écrivait Fitz-Patrick en 1858, "sont souvent dans une grande misère... Pour y remédier ils comptent sur les étrangers, bien qu'ils partagent un sentiment général de répugnance envers ceux-ci, et leur font toujours payer 25 pour cent de plus qu'ils ne le feraient pour quelqu'un du pays." Quant aux domestiques, continue Fitz-Patrick, "quelque convainçants qu'ils puissent être, on ne doit pas leur faire trop confiance. Une des principales causes de leurs défauts réside dans le fait qu'ils changent continuellement de maîtres chaque saison ; il s'ensuit qu'ils ne s'attachent à aucun et que , même si une année on a découvert, chez eux quelque point faible, ils n'ont aucun mal à se faire employer l'année suivante⁴⁶." Smollett avait connu ces mêmes expériences en 1764 : "Les commerçants de ce lieu sont en général pauvres, âpres au gain et trop ambitieux."

⁴² Lettres et poème cités dans Dogliani (Jean), *Lord Henry Brougham*, thèse de D.E.S.

⁴³ Dumas, p.88.

⁴⁴ Cité dans Dogliani, p.149.

⁴⁵ Cité dans Prudhomme-Lacroix, p.19.

⁴⁶ Fitz-Patrick, p.222.

Souvent, cependant, il ne s'agissait pas de Niçois : "Beaucoup d'entre eux ont fait faillite à Marseille, à Gênes et dans d'autres pays et, pour échapper à leurs créanciers, se sont enfuis à Nice... qui procure un asile aux escrocs étrangers ainsi qu'aux filous de toutes sortes." Certains étrangers, donc, profitaient d'autres étrangers, les Niçois n'y étant que spectateurs. Les domestiques aussi, à cette époque-là, ressemblaient à celles d'un siècle plus tard. "Une bonne à tout faire," constatait Smollett, "qui sert les gens du pays pour trois ou quatre livres pas mois, n'acceptera pas de vivre avec une famille anglaise pour moins de huit ou dix... Ce sont tous de fieffés filous [unconscionable cheats]⁴⁷." Entre deux, en 1807, Millin avait lui aussi noté combien à Nice "il est difficile de trouver une cuisinière passable⁴⁸".

Les habitants pouvaient donc demander des prix de vingt-cinq ou même de cent pour cent plus élevés aux étrangers, ce qui pouvait déplaire à ces derniers. Les étrangers, cependant, possédaient des revenus largement supérieurs à ceux des populations locales : les marchés à conclure entre étrangers et habitants, étaient par conséquent tout à fait différents. Les étrangers auraient bien entendu aimé profiter des prix locaux, mais là n'auraient-ils pas "triché" eux aussi en bénéficiant d'un faux marché entre vendeur et acheteur ? Il y avait souvent de sérieux malentendus à ce sujet entre les deux populations.

En automne 1789 deux Anglais avaient rencontré ce problème. A midi le 3 août le docteur Rigby quittait Nice et cherchait à passer un marché avec le "postier" pour louer des chevaux afin de franchir les Alpes. "Et comme nous dûmes prendre six chevaux et un pour le domestique," explique-t-il, "ce drôle sans conscience nous demanda vingt-quatre louis et demi pour ce voyage ; après quelques hésitations, il consentit à en recevoir dix, et je crois qu'il nous a encore trompés⁴⁹." On demanda un prix "anglais" à Arthur Young à Frejus le 14 septembre lorsqu'il demanda des mules au garçon d'écurie pour traverser l'Estérel. "Il m'informa," raconte Young, "que je serais bien servi pour aller à Estrelles [sic], moyennant 12 livres ; ... j'offris la moitié de la somme ; il m'assura que c'était le plus bas prix." Young fit une promenade dans les environs de la ville, et rencontra une femme avec un âne chargé de raisins : "Je lui proposai de transporter mes bagages sur son âne jusqu'à Estrelles, en lui demandant son prix. - Quarante sols. J'accepte." Et le lendemain matin, nous assure-t-il, cala à travers les montagnes ; le seul malheur, c'est que ni elle, ni moi, ne comprenions la langue l'un de l'autre⁵⁰ Ils s'étaient toutefois compris pour l'essentiel, et voyageaient en excellente entente.

Arrivé à bon port, et à la recherche d'un logement, il fallait là encore essayer d'éviter les malentendus. "La vie n'est pas chère dans la ville de Nice," disait Millin, "mais les étrangers y sont, comme ailleurs, mis à contribution. Le mieux, quand on y passe un hiver, est de louer une petite maison avec un jardin⁵¹." Smollett, à son arrivée à Nice un demi-siècle plus tôt (le 6 décembre 1763), avait trouvé cette même vérité. Un Anglais de sa connaissance avait loué une maison pour laquelle il payait "cinq loui" dores [sic] par mois. Je pourrais en louer une bien meilleure près de Londres pour la même somme, "disait Smollett, et continua: "A moins de vous soumettre à cette extorsion, et de louer toute une maison pour un certain temps, vous ne trouverez pas de logements meublés à Nice." Smollett, lui, prit un appartement non-meublé pour dix mois "à raison de quatre cents livres par an" et y jouissait "de deux petits jardins, dans lesquels "il y a beaucoup de salade et quantité d'oranges et de citrons." Le départ de Smollett toutefois, quelque dix-huit mois plus tard, fut moins heureux car il y eut

⁴⁷ Smollett, pp.170-171 et 156.

⁴⁸ Millin, pp.568-569.

⁴⁹ *Lettres du docteur Rigby*. Nouvelle Librairie Nationale, Paris, 1910, pp. 162-163.

⁵⁰ Young (Arthur), *Voyages en France en 1787, 1788 et 1789*, Armand Colin, 1931, pp. 432-433.

⁵¹ Millin, p.568.

différend entre lui et son propriétaire au sujet des meubles (que Smollett avait achetés) et des loyers à payer, et à un moment Smollett pensa même "contester devant le tribunal."

Un siècle plus tard les leçons de ces expériences avaient pu être apprises, et nombreux furent les guides qui offrirent des recommandations à ce sujet. "Tous les propriétaires ou loueurs d'appartements ne sont pas également dignes de confiance," écrira Pilatte en 1865. "Rendez-vous donc bien compte du logis que vous allez louer, et tâchez de savoir un peu à qui vous avez affaire⁵². En 1867 le docteur Buttura expliquera la situation à Cannes : "Nous avons, et c'est la majorité, d'excellents propriétaires, mais comme partout nous en avons de fort difficiles. D'un autre côté, "continue-t-il, car les malentendus allaient dans les deux sens, "il est des personnes qui ne veulent pas comprendre qu'elles doivent payer les objets brisés, le blanchissage du linge, rideaux, etc. Avant la location, "insiste Buttura, "précisez bien ce que vous voulez, on vous loue ce qu'on a, non ce qu'on n'a pas⁵³."

Dans les hôtels il en était de même : il fallait faire attention pour éviter les malentendus. "N'est plumé que celui qui veut l'être," suggérera Emile Négrin dans ses *Promenades de Nice*. "Naturellement," poursuit-il, "en tête des exploiters de Nice marche le maître d'hôtel... Un hôtelier veut ses 30 mille francs de revenu. Il faut donc que ce total, digne d'un proconsul, soit le résultat d'une exploitation de trois mois. Que les hivernants en prennent leur parti...

Toute auberge à Nice a l'adresse
de s'intituler Grand Hôtel
Dès lors, sur les notes qu'il dresse,
Doit bien se montrer le Vatel
Incapable de petitesse⁵⁴."

Léon Pilatte réitère ces sentiments. "L'intérêt du maître d'hôtel est de vous offrir ce qu'il a de plus beau et de meilleur. Si vous l'acceptez, vous payerez en conséquence. Le grand point est de savoir ce que vous faites." Mais Pilatte propose aussi aux étrangers une attitude générale. "Vous êtes pour les Niçois," dit-il, "l'étranger, l'hôte de la ville, l'hôte bienvenu. Mais vous êtes aussi le client, le consommateur, c'est-à-dire un peu la matière exploitable, la source bienfaisante d'où doit couler en partie la prospérité de tout un petit monde qui, travaillant pour l'étranger, doit vivre de l'étranger, comme c'est justice N'allez donc pas, comme certaines gens atrabilaires, voir à l'avance un ennemi cherchant à vous dépouiller ; ... ni comme d'autres trop faciles, voir un ami intime dans le premier qui vous sourira ; soyez simplement circonspect et prudent." Si les loueurs ne sont pas toujours parfaits, les locataires ne le sont pas toujours non plus. "Pour être juste envers tout le monde," continue Pilatte, "je dois reconnaître que souvent, beaucoup plus souvent qu'on ne le croit, des locataires... cherchent par diverses petites ruses à dissimuler des dégâts et des avaries qu'ils devraient s'empresser, au contraire, de mettre en évidence." L'hivernant, pas plus que l'habitant, n'avait donc peut-être pas trop à se plaindre. Si la vie sur la Côte paraissait un peu chère, elle l'était, remarque Pilatte, "dans tous les lieux fréquentés par une colonie étrangère et passagère." Et, conclut l'auteur de *La Vie à Nice*, en s'adressant à ses "hôtes d'hiver" : "vous reviendrez, car

⁵² Pilatte (Léon), *La Vie à Nice*, conseils et directions pour nos hôtes d'hiver, Nice, 1865, p.32.

⁵³ Buttura, *L'hiver à Cannes*, Paris et Cannes, 1867, note 2, pp.45 et 46.

⁵⁴ Négrin (Emile), *Les Promenades de Nice*, 4^e édition, sans date (1865 ?), p.133. Vatel fut le maître d'hôtel du Grand Condé. Voyant que la marée allait manquer à un dîner que le vainqueur de Rocroi offrait à Louis XIV, Vatel se crut déshonoré et se perça de son épée (en 1671).

ce ciel, cette mer, ce soleil, ces montagnes ont des attraits dont vous sentirez la puissance quand vous en serez loin. Vous reviendrez...⁵⁵".

Et, bien entendu, il avait raison. Les rapports entre hivernants et habitants n'étaient pas non plus toujours mauvais. Il en est de la nature humaine sans doute que les bonnes nouvelles sont, peut-être, souvent moins répandues que les moins bonnes.

En 1979 Paul Raybaut écrira dans *Les sources régionales de Nice* -et non sur un ton des plus enthousiastes- que "toutes les mises de fond dans les opérations immobilières [sur la côte d'Azur] sont faites à partir des banques centrales parisiennes." Il n'y avait cependant pas que l'argent venu de l'extérieur qui dominait la Côte. "Cette forme d'intervention est complétée," continue Raybaut, "par celle des pouvoirs de décision des hommes d'affaires qui dirigent l'évolution de la région à partir de Paris⁵⁶."

Ce phénomène de la domination de la Côte d'Azur par des forces étrangères était déjà bien en place plus d'un siècle plus tôt. La situation, le langage et sans doute même les attitudes et rapports commençaient déjà à s'y trouver. Il semblerait même que les savoir-vivre et douce far niente des populations locales aient aidé ce phénomène à se développer.

"Je me suis souvent demandé" réfléchissait Burnel en 1856, "ce que deviendrait Nice entre les mains d'une population plus énergique, des français [sic] du Nord, par exemple, des Anglais, des Belges ou des habitants des bords du Rhin ; et je me disais qu'avec un peu d'efforts, la plaine de Nice... deviendrait bien vite le séjour le plus charmant de la terre⁵⁷." En 1863 Alphonse Denis allait se poser la même question à Hyères, mais dans un esprit tout à fait différent. En parlant d'un éventuel site pour un casino, il déclarera : "je crois devoir insister sur la nécessité de ne point laisser passer entre les mains étrangères... un emplacement aussi précieux⁵⁸". Les attitudes des populations locales envers les entrepreneurs étrangers, venus pour profiter de la manne que représentaient les hivernants, étaient donc mélangées; Lorsqu'une industrie nouvelle se créait, explique Lacoste, on entendait les Niçois murmurer "encore un qui vient nous ôter le pain de la bouche," si bien que les entreprises des étrangers... étaient paralysées, combattues et le plus souvent mises à néant par l'élément indigène⁵⁹.

La qualité de ces étrangers était, bien entendu, mélangée elle aussi. Il y avait, nous l'avons vu, des "escrocs" et des "filous". En 1865 Emile Négrin remarque que "le territoire de Nice est devenu une sorte de champ neutre où des étrangers éhontés exploitent des étrangers bénévoles." Si abus il y avait, ce n'était donc point des populations locales qu'il fallait se plaindre. "Douze à quinze mille individus de cette espèce [éhontée] se sont abattus sur Nice depuis son annexion," continue Négrin, "c'est à ceux-ci que messieurs les touristes voudront bien jeter la pierre. Rendons à César... On a dit beaucoup de méchancetés sur le compte des Niçois... Oublie-t-on que les deux gros tiers des loueurs d'appartements ne sont pas de Nice ? A chacun sa faute⁶⁰." Déjà en 1858 Fitz-Patrick avait estimé que "une grande partie des affaires dans cette ville est entreprise ou dirigée par des étrangers" et avait même songé que "quelques jardiniers écossais ou londoniens qui s'établiraient ici feraient effectivement tripler le prix des locations dans les environs de Nice⁶¹."

⁵⁵ Pilatte, pp. 24-25, 116, 40 et 117.

⁵⁶ Raybaut, pp. 400-401.

⁵⁷ Burnel, p.89.

⁵⁸ Denis (Alphonse), *De l'établissement d'un Casine... à Hyères*, 1863, p.25.

⁵⁹ Lacoste (Al.), *Nice pittoresque et pratique*, Cauvin et Cie, 1876, p.74, (cité dans Lèques, pp.82.83).

⁶⁰ Négrin, p.133.

⁶¹ Fitz-Patrick, pp.221 et 223.

En 1861 Mazon allait répondre à la question que Burnel s'était posée seulement cinq ans plus tôt, et confirmer la proposition de Négrin. "A part le commerce des huiles," écrivit-il, "les autres branches d'industrie et de commerce sont exploitées presque exclusivement par des étrangers à la localité : des Français du Nord, des Anglais, des Allemands, des Piémontais, des Génois... On a souvent reproché aux Niçois d'être trop âpres à la curée et d'exploiter trop audacieusement les étrangers," mais, continue Mazon, "ces reproches s'adressent bien moins aux habitants de la ville qu'aux nombreux industriels étrangers qui l'habitent⁶²."

Cette situation est donc née au moment de l'annexion de Nice à la France mais, on le devine, existait déjà, sous une forme embryonnaire, pendant bien des années auparavant.

Les rapports entre les différentes nationalités des "touristes" étrangers pouvaient être eux aussi mélangés, selon, dirait-on, l'époque et les nationalités en question.

"Nous nous préparons maintenant pour notre voyage en Angleterre," écrivait Smollett à Nice le 2 avril 1765, "un voyage extrêmement agréable... puisqu'il me rendra à la compagnie de mes amis, et me fera quitter un lieu où je ne laisse rien, sauf l'air, que je puisse du tout regretter. Les seules amitiés que j'ai acquises à Nice sont celles d'étrangers qui, comme moi-même, ne séjournent ici que le temps d'une saison". Ces étrangers n'étaient, peut-être, ni Français ni Anglais. "Un Anglais ne voyage pas," proposera Laurence Sterne en 1768, "pour voir des Anglais⁶³," et Smollett semble avoir confirmé ce sentiment. A Auxerre, lors de son voyage de retour vers Albion, il entendit parler d'un compatriote qui s'était cassé le bras. "Je lui envoyai mes compliments," écrit Smollett, "et lui offris mes services ; mais son domestique dit à mon valet que son maître ne désirait voir personne... Ce genre de réserve semble particulier au caractère anglais⁶⁴."

Un siècle plus tard cette célèbre "réserve" anglaise avait-elle en quelque sorte fondu entre Anglais sur la Côte d'Azur du moins ? A Nice au milieu du dix-neuvième siècle, nous rappelle Paulette Lèques⁶⁵, on aimait à se retrouver entre compatriotes, à former des cercles à l'intérieur desquels on continuait à vivre comme on l'avait fait dans son pays. Les Anglais ne faisaient évidemment pas exception à cette règle, et il en fut de même ailleurs. "Le plus absolu des besoins," proclamait Alphonse Denis aux Hyérois en 1863, "c'est celui de faire cesser le plus tôt possible l'isolement qui vient assaillir, en arrivant ici, tant et de si nombreuses familles... Heureuses si elles rencontrent, par hasard, chez vous, quelques compatriotes ; beaucoup, hélas ! n'ont pas cet avantage ; où sont, je vous le répète, vos salons, vos tables de jeux, vos foyers hospitaliers ?⁶⁶

Les Anglais, toutefois, avaient manifesté une certaine réserve vis-à-vis des autres nationalités lorsque Nice avait cessé d'être une ville essentiellement anglaise pour devenir un centre d'attraction pour toute une société internationale. Ils avaient en fait fini par considérer Nice comme leur propriété exclusive, et auraient aimé que cela continue. Le caractère des Anglais s'accommodait mal du tempérament des Russes surtout, dont ils jugeaient les manifestations extérieures souvent trop bruyantes et parfois brutales. Les Anglais tendaient même à se retirer dans un certain "exclusivisme" que n'appréciaient pas toujours les autres. "Il est regrettable," disait le *Journal de Nice* le 22 janvier 1870, "que la société anglaise vive à peu près complètement à part... Il nous semble que se refermer dans un pareil exclusivisme,

⁶² Mazon, p.135.

⁶³ Sterne (Laurence), *A Sentimental Journey through France and Italy*, University of California Press, 1967. p.85.

⁶⁴ Smollett, lettre du 13 juin 1765.

⁶⁵ Lèques, p.87.

⁶⁶ Denis, pp.8-9.

c'est se priver volontairement de l'un des plus grands avantages des villes de saison, la variété des relations."

En général, cependant, il existait entre les différentes nationalités une bonne entente cordiale. Les malades avaient, bien entendu, leur maladie comme lien silencieux. "Les malades ici forment comme une petite église, "lit-on dans *Les Lettres d'une jeune femme*. "Membres de la même communion -celle de la souffrance. La société à Cannes," écrivait l'Anglaise Margaret Brewster en 1857, "est très agréable, très simple et bienveillante, sans formalités ni recherche vestimentaire. Tout le monde s'intéresse à tout le monde, et cependant les gens ne sont pas soumis à cette surveillance excessive qui résulte généralement de la bienveillance dans une petite société⁶⁷. A Nice aussi, en général les personnes des différentes nationalités -Français, Russes, Allemands, Américains, Belges, Suisses et même, à l'occasion, les Anglais -pouvaient lier connaissance assez facilement. Chacun comprenait qu'il était de son intérêt de vivre en bons termes avec les membres des autres colonies, et chacun se dénationalisait en quelque sorte afin de jouir au maximum de son séjour parmi d'autres peuples sur la Côte. "Les relations sociales," écrivit le docteur Lubanski, "sont faciles, exemptes d'obligations gênantes et des exigences de l'étiquette excessive. Tout le monde comprend qu'il ne faut point perdre le peu de temps dont on dispose en inutiles préliminaires et que des rapports qui ne doivent pas durer.. doivent être affranchis des rigueurs d'un ridicule cérémonial⁶⁸."

Dans son *Nice la Belle*, publié pendant les années 1850, Madame Rattazzi décrit les rapports qui pouvaient s'établir entre les hivernants. "Les villes comme Nice jouent un peu dans le monde le rôle des creusets dans le laboratoire. Les éléments les plus divers s'y rencontrent, les opinions les plus variées s'y coudoient. Tout cela se mêle, réagit, se combine et les angles disparaissent, les lignes de séparation s'effacent. Entre le commencement et la fin d'une saison la différence est immense... Le même souffle de bienveillance a pénétré toutes les nationalités, on se recherche, on s'estime, on s'aime. Mais, "conclut l'auteur, "l'heure de la séparation arrive, cette colonie unifiée se disperse... Les amitiés naissantes s'évanouissent, et l'année suivante tout est à recommencer.⁶⁹

⁶⁷ Brewster (Margaret Maria), *Letters from Cannes and Nice*, Edinburgh, 1857, p.97.

⁶⁸ Cité dans Lacoste, p.244.

⁶⁹ Madame Rattazzi, *Nice la Belle*, Paris (sans date), citée dans Lèques, pp.97-98.